



SFC annonce la réalisation de son augmentation de capital d'un montant total de 6.814.902 €

Paris, le 4 février 2009

L'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 30 janvier 2009 a décidé deux augmentations de capital d'un montant total de 6.814.902 €, prime d'émission incluse par émission de 902.484 actions nouvelles de 2,75 € de valeur nominale chacune.

Par la même décision, l'Assemblée Générale a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver la souscription, à un prix de 9 € par action, aux sociétés Framéliris et Verneuil Participations, principaux actionnaires de SFC à hauteur, respectivement, de 60,06% et 23,56% du capital avant la réalisation de cette opération, ainsi qu'à deux de ses obligataires ayant accepté de convertir leur créance, à savoir la Société Electricité et Eaux de Madagascar et Monsieur Labati, à un prix de 6 € par action.

Le Conseil d'Administration de la Société, dans sa séance du 30 janvier 2009, a constaté la réalisation de cette augmentation de capital. La souscription des sociétés Frameliris, Verneuil Participations, Electricité et Eaux de Madagascar et de Monsieur Labati ont été libérées par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société.

La libération par compensation a été constatée par un certificat délivré par les Commissaires aux Comptes de la Société le 30 janvier 2009, au vu des arrêtés de comptes établis par Patrick Cuitot, Directeur Général de la Société sur délégation du Conseil d'Administration.

Ces souscriptions aux augmentations de capital s'inscrivent dans le cadre d'un support financier apporté à SFC en vue de lui permettre de redresser sa situation financière.

A l'issue de ces opérations, les sociétés Framéliris, Verneuil Participations et Electricité et Eaux de Madagascar détiennent respectivement 49,65%, 25,99% et 13% du capital de SFC.

Il est rappelé que l'Autorité des marchés financiers a octroyé, le 26 janvier 2009, à Verneuil Participations une dérogation au dépôt obligatoire d'une Offre Publique et un avis relatif à cette dérogation a été publié le 27 janvier 2009 sous le numéro 209C0136.

Le nombre total d'actions SFC est donc porté à 3.606.650 actions.

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations des actions nouvelles sur le marché Eurolist d'Euronext Paris interviendront à compter du 5 février 2009 (notices NYSE Euronext PAR_20090203_00639_EUR du 3 février 2009). Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes, sous le code ISIN FR 0010209809.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 30 janvier 2009 a procédé à la nomination de Messieurs Maurice Bir, Robert Labati et Patrice Decaix en qualité de nouveaux administrateurs, depuis lors, le Conseil d'Administration est ainsi composé : Pascal Pessiot, Président, Maurice Bir, Jean-Claude Borie, Patrice Decaix, Frédéric Doulcet, François Gontier et Robert Labati, administrateurs.

Information du public :

Le Prospectus, composé du document de référence de la SFC déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 août 2008 sous le numéro D.08-0593, de l'actualisation dudit document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers en date du 26 janvier 2009 sous le numéro D.08-0593-A01, d'une note d'opération, et d'un résumé du Prospectus inclus dans la note d'opération, a été visé par l'Autorité des marchés financiers le 26 janvier 2009 sous le numéro 09-016.

Il est disponible sans frais au siège social de SFC, sur le site Internet de la Société (www.ltdn-sfc.com) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

La notice légale a été diffusée le 26 janvier 2009.

Contacts

SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS

Pascal PESSIOT

Président

Patrick CUITOT

Directeur Général

Tél : +33 1 53 57 31 31

contact.actionnaires@casinos-sfc.com

ACTUS FINANCE ET COMMUNICATION

Nathalie BOUMENDIL

Relations Analystes/Investisseurs

Tél : +33 1 53 67 35 74

nboumendil@actus.fr

A propos de Société Française de Casinos

La **Société Française de Casinos** (*anciennement La Tête dans les Nuages*) se positionne comme un acteur de référence du jeu en France s'appuyant sur deux pôles d'activité :

- **Casinos** : 3 établissements localisés à Gruissan (Aude), intégrant un hôtel, Chatel-Guyon (Puy de Dôme) et Port-la-Nouvelle (Aude).
- **Jeux virtuels** : SFC poursuit l'exploitation de l'enseigne la Tête dans les Nuages et développe des partenariats portant sur l'implantation d'espaces de jeux avec des groupes tels que la Compagnie des Alpes (Parc Astérix, La Mer de Sable, Parc de Bagatelle...) et Pierre & Vacances.

La société est cotée sur le compartiment C du marché Euronext Paris de NYSE-Euronext.

Code ISIN : FR 0010209809 - MNEMO : SFCA